

Etude « La Gazette »-CFI-Intel Numérique éducatif : les équipements ne sont pas à la hauteur des ambitions

La crise sanitaire a accéléré l'urgence d'une transformation digitale des établissements scolaires. Une étude réalisée par « La Gazette », en partenariat avec CFI (Compagnie française d'informatique) et Intel, souligne le manque de maturité numérique des collectivités, qui demandent des moyens financiers et humains pour assumer leurs ambitions.

MÉTHODOLOGIE
Etude réalisée en ligne pour « La Gazette », CFI (Compagnie française d'informatique) et Intel du 14 avril au 3 mai 2021 auprès de 212 élus et agents. Etude produite par Infopro Digital études (etudes@infopro-digital.com).



Avec la crise sanitaire, l'école à distance est devenue une réalité en quelques mois seulement. Le numérique éducatif, un temps délaissé par Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, a donc fait un retour en force dans ses priorités. Les collectivités, chargées de fournir les équipements numériques adéquats, se retrouvent en première ligne pour favoriser la continuité éducative. Mais sont-elles réellement prêtes ? Une étude réalisée en avril auprès d'agents et d'élus de tous types de collectivité éclaire sur leur niveau de maturité en matière de numérique éducatif et sur le chemin qu'il reste à parcourir pour

enclencher un mouvement massif d'équipement.

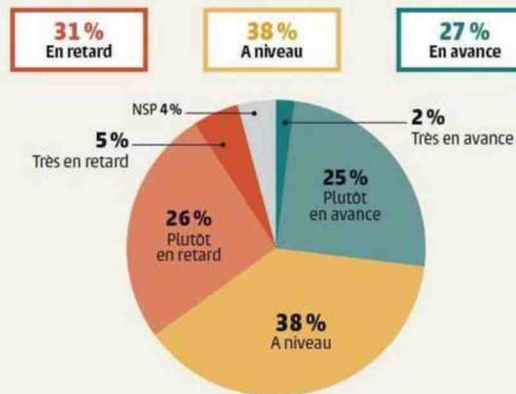
Pas de doute, le dossier du numérique éducatif est passé au-dessus de la pile : 81% des collectivités estiment qu'elle a renforcé l'attention sur la continuité éducative. De fait, elles sont 80% à considérer ce sujet comme prioritaire, 18% le jugeant même tout à fait prioritaire lorsqu'elles sont rattachées à un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) de plus de 20000 habitants, contre seulement 11% qui sont rattachées à des EPCI de moins de 20000 habitants. Les répondants semblent bien percevoir les enjeux du numérique et sont assez critiques vis-à-vis de la transformation numérique

de l'enseignement à l'œuvre dans leur collectivité (voir le graphique n°1). Si 27% se disent en avance sur le sujet, seuls 2% se sentent véritablement à la pointe. Les autres considèrent soit être « à niveau » (38%), soit « en retard » (31%). Les collectivités de taille importante sont plus nombreuses à s'évaluer positivement : 34% se jugent « en avance » quand elles sont rattachées à un EPCI de 20000 habitants ou plus, contre 11% pour les EPCI de taille inférieure.

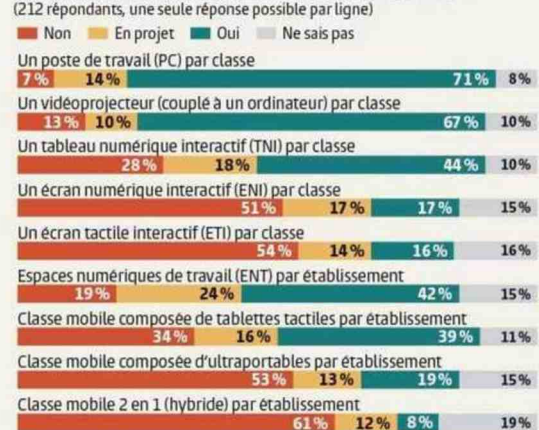
FAIBLE DEGRÉ DE MAÎTRISE

L'étude est très éclairante sur l'ambition des collectivités qui se trouvent majoritairement « en avance » (44%) et « à niveau » (33%)

1. Sur le plan de la transformation numérique de l'enseignement, comment évalueriez-vous votre collectivité ? (212 répondants, une seule réponse possible)



2. Quels sont les équipements disponibles au sein des établissements scolaires de votre collectivité ? (212 répondants, une seule réponse possible par ligne)





alors qu'elles possèdent relativement peu d'équipements de pointe. En les interrogeant sur le matériel disponible au sein de leurs établissements (voir le graphique n°2), on s'aperçoit que 71% possèdent un PC par classe et 67% un vidéo-projecteur couplé à cet ordinateur. Des équipements de base, qui ne favorisent pas forcément l'interactivité. Seuls 44% sont dotés d'un tableau numérique interactif par classe et 17% d'un écran numérique interactif. Au niveau des établissements scolaires, les environnements numériques de travail et les classes mobiles composées de tablettes tactiles ne sont présents que dans 4 cas sur 10.

De surcroît, plus de la moitié des répondants déclarent que leur collectivité n'envisage pas d'acquérir d'équipements mobiles ou interactifs. Cette frilosité s'explique sans doute par leur faible degré de maîtrise des matériels, des services et des ressources numériques : en la matière, seules 23% des collectivités se sentent effectivement en avance et 30% en retard.

Pourtant, elles placent des objectifs ambitieux derrière l'acquisi-

76%

des collectivités pensent que la difficulté d'accès de certains élèves à un matériel informatique constitue le frein principal pour assurer la continuité éducative en temps de crise, devant la capacité des parents à les accompagner (73%) et la difficulté d'accès à un réseau internet (66%).

tion de leurs équipements numériques (voir le graphique n°3). Au sommet figure celui de rendre l'apprentissage plus ludique, mais aussi de réduire la fracture numérique, d'adapter l'enseignement au groupe ou à l'élève, ou de favoriser l'acquisition de nouvelles connaissances. L'enseignement à distance n'arrive, lui, qu'en sixième position.

CONTRAINTES BUDGÉTAIRES

Ce sont majoritairement les élus (75%) qui impulsent cette dynamique de transformation numérique des établissements scolaires, suivis des enseignants pour la moitié des répondants. Ce qui n'empêche pas les collectivités de déplorer le manque de formation de ces derniers. Pour 53% des répondants, cela constitue même un frein majeur au déploiement du numérique dans l'univers éducatif, derrière les contraintes budgétaires, de loin notées comme le premier des obstacles (74%).

L'Etat a d'ailleurs prévu d'investir 105 millions d'euros à compter de cette année pour soutenir des projets pédagogiques de transformation numérique dans l'ensemble

des écoles. Un appel à projets a été lancé en janvier. Il va servir à équiper les écoles élémentaires d'un socle numérique de base en termes de matériel et de réseaux informatiques, et à proposer des services et ressources numériques. Malgré tout, ces incitations de l'Etat ne sont pas jugées comme essentielles dans la dynamique. Parmi les répondants, 43% estiment qu'elles favorisent la transformation numérique des écoles.

Mais seuls 56% des répondants savent en quoi consiste cet appel à projets, 31% en ont entendu parler et 14% ne savent pas ce dont il s'agit. Un intérêt qui décroît avec la taille de la collectivité : 42% des communes rattachées à un EPCI de moins de 20 000 habitants sont précisément au courant contre 65% pour les plus grandes, alors que ce sont les principales visées (voir le graphique n°4). Elles ne sont d'ailleurs que 45% à avoir postulé, soit treize points de moins que les plus grandes collectivités. Un phénomène qu'elles expliquent par le manque de moyens, de temps ou de ressources internes pour y répondre. ● Michèle Foin

3. Dans quels buts ces équipements numériques sont-ils déployés ?

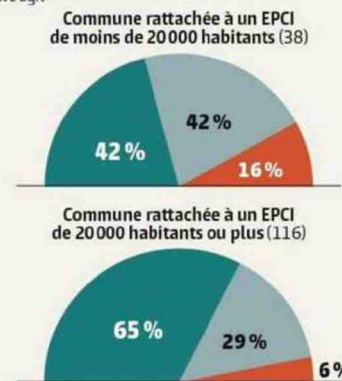
(190 répondants, qui possèdent des équipements. Plusieurs réponses possibles. Nombre moyen de réponses, hors NSP : 4)



4. Saviez-vous qu'un appel à projets a été lancé par l'Etat ?

(180 répondants issus d'une commune, une seule réponse possible)

■ Oui, je sais précisément ■ Oui, j'en ai entendu parler ■ Non de quoi il s'agit



Infographies : M. Gobert

